

Cahier des charges pour la réalisation d'un site Internet

Nos conseils

Pourquoi faire un cahier des charges ?

Feriez-vous construire votre maison sans l'aide d'un architecte ? Demanderiez-vous à un cuisiniste de refaire votre cuisine sans lui expliquer ce que vous voulez dedans ?

Demander la réalisation d'un site sans fournir à un prestataire un minimum d'informations et d'explications sur le projet comporte le risque de vous faire livrer un site qui ne corresponde pas à vos besoins.

Consultez plusieurs agences web pour pouvoir comparer comme vous le feriez pour un devis d'artisan.

Etapas préalables :

1/ Définissez l'objectif de votre site

Est-ce un site d'information, un site vitrine de votre activité, doit-il intégrer la vente en ligne ?

2/ Définissez vos besoins

Notez sur une feuille libre tout ce que vous souhaitez avoir sur votre site en faisant abstraction de l'aspect technologique. Echangez avec d'autres personnes pour avoir leur regard, elles auront peut-être pensé à d'autres fonctionnalités.

Faites le plan de votre site (arborescence) à la main pour avoir une vue d'ensemble et pour mieux expliquer à votre agence web ce que vous recherchez

3/ Surfez sur le web

Trouvez des sites équivalents à votre activité, des sites « qui vous plaisent », notez les bonnes pratiques et ce que vous voulez éviter

4/ Rassemblez le contenu de votre site

Rédigez-vous vos textes vous-même ? Avez-vous une photothèque de qualité / vidéothèque à disposition ou faut-il la faire réaliser ?

Si vous fournissez vous-même le contenu :

- Sélectionnez vos photos et nommez-les explicitement : cela aidera votre agence et contribuera au référencement naturel de votre site. *Attention : un site avec des photos de mauvaise qualité ne sert à rien*
- Rédigez vos textes, page par page (demandez notre fiche conseil sur le web editorial)

5/ Achetez votre nom de domaine

S'il s'agit d'un premier site, nous vous conseillons fortement d'acheter votre nom de domaine à votre nom ou à celui de votre entreprise : vous en resterez propriétaire si vous souhaitez par la suite confier la refonte à une autre agence web.

6/ Définissez votre budget

Le fait de disposer ou non du contenu fera la différence et cela permettra à votre agence web de coller le plus possible à votre projet.

MODELE DE CAHIER DES CHARGES

Nom de l'entreprise / du porteur de projet :

Personne à contacter :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site web (s'il s'agit d'une refonte) :

Présentation de l'activité / l'entreprise :

Présentation de votre entreprise / activité, produits et services vendus... Présentez son historique, sa taille, le type de clientèle que vous accueillez, le public que vous souhaitez toucher...

Présentation de vos attentes :

- Trouver des clients
- Faire connaître votre activité
- Partager des informations
- ...

Listez les éléments et contenus dont vous disposez déjà :

Avez-vous un logo, une charte graphique, avez-vous ouvert des comptes de réseaux sociaux, avez-vous déjà un site web, des supports de communication papier...

Fournissez-vous les visuels, photos, textes, documents à mettre en ligne... Précisez ceux qui sont à créer et si vous souhaitez que l'agence web s'en occupe.

Dessinez le plan du site tel que vous l'imaginez (arborescence) :

Rubrique 1



Sous-rubrique 1-1

Sous rubrique 1-2

Rubrique 2



Sous-rubrique 2-1

Sous-rubrique 2-2

Rubrique 3



Sous-rubrique 3-1

Sous-rubrique 3-2

N'hésitez pas à faire le plan de votre site à la main sur papier libre. Evitez d'accumuler les sous-rubriques pour éviter de trop nombreux clics à vos futurs internautes.

Faites la liste des fonctionnalités que vous souhaitez, par exemple :

- Intégration d'un module de réservation en ligne
- Formulaire de contact
- Inscription à une newsletter
- Gestion automatique d'actualités (agenda, articles...)
- Diaporama de photos
- Moteur de recherche interne au site
- Mise en ligne de document
- Espace privatisé et accessible via un mot de passe
- Partage sur les réseaux sociaux
- Intégration de vos comptes de réseaux sociaux
- ...

Nom de domaine et adresse mail :

Précisez si vous êtes déjà propriétaire d'un nom de domaine ou si l'agence doit en déposer un ou plusieurs en votre nom ou celui de votre entreprise.

Si vous êtes déjà propriétaire d'un nom de domaine, précisez si l'agence doit se charger du transfert du nom de domaine auprès de l'hébergeur du site

Mise à jour du site, souhaitez-vous :

- Un accès dédié pour pouvoir mettre à jour les informations du site en autonomie quand vous le souhaitez ?
- Une formation des utilisateurs à la mise à jour ?
- Déléguer les mises à jour à l'agence via un contrat de maintenance ?

Mesure d'audience du site :

Demandez l'intégration d'un outil de mesure d'audience et son accès permanent en autonomie

Référencement sur les moteurs de recherche :

Précisez que votre futur site doit être optimisé pour le référencement naturel. Si vous avez des objectifs d'audience, précisez si l'agence doit se charger du référencement.

Hébergement du site :

Précisez si vous souhaitez que l'agence s'en charge et le type d'hébergement proposé.

Contrat de maintenance :

Demandez quels types de contrats de maintenance l'agence peut vous proposer pour la correction de bugs, leur délai et modalités d'intervention.

Commande du site :

Précisez le délai et le budget si vous l'avez défini.

L'office de tourisme de Basse Navarre propose à ses adhérents les services d'une animatrice numérique de territoire.

Son cadre d'intervention :

- Fournir des outils et une méthode aux professionnels du tourisme adhérents pour améliorer leur visibilité sur Internet et gérer leur e-réputation en autonomie
- Faire de la veille numérique

Contact : Emmanuelle Dissard 05 59 65 71 78 ou saintpalais64@orange.fr

Les animateurs numériques de territoire : <http://www.animateurnumeriquedeterritoire.com>

